

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2018

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Série : **ES**

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures + 1 heure

COEFFICIENT : 7 + 2

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 13 pages numérotées de 1/13 à 13/13.

Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit l'épreuve composée.

Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix l'un des deux sujets de la spécialité pour laquelle il est inscrit.

- Sciences sociales et politiques pages numérotées de 10/13 à 11/13
- Économie approfondie pages numérotées de 12/13 à 13/13.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents

Une politique de soutien de la demande globale permet-elle, à elle seule, de lutter contre le chômage ?

DOCUMENT 1

**Part des prestations sociales rapportées au revenu disponible en 2015
(hors prestations d'assurance maladie)**

	Déciles de niveau de vie			Ensemble des ménages
	1 ^{er}	5 ^e	10 ^e	
Niveau de vie moyen	9 000	19 300	56 400	23 600
Part de chômage et préretraites (en %)	9	4	1	3
Part des retraites (en %)	18	31	22	27
Part des prestations familiales (en %)	13	3	0,6	3
Part des allocations logement (en %)	17	1	0	2
Part des minima sociaux (en %)	18	2	0	2
Total des prestations sociales rapportées au revenu disponible (en %)	74	41	25	36

Lecture : Le niveau de vie moyen des ménages du 1er décile est de 9 000 € par an. Pour ces ménages, les prestations sociales simulées représentent 74 % de leur revenu disponible.

Champ : France métropolitaine, population des ménages ordinaires dont la personne de référence n'est pas étudiante et dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul.

Source : D'après Modèle INES (INSEE-DREES), enquête Revenus fiscaux et sociaux 2013, actualisée 2015, calculs DREES.

DOCUMENT 2

Taux de chômage (en %), salaire minimum brut mensuel (en euros) et salaire mensuel minimum en proportion du salaire mensuel moyen (en %) en 2015, dans différents pays de l'Union européenne

	Taux de chômage en 2015 (%)	Salaire minimum brut par mois en 2015 (en euros)	Salaire mensuel minimum en proportion du salaire mensuel moyen en 2015 (%)
Allemagne	4,6	1 440	41,9
France	10,4	1 458	46,6*
Pays-Bas	6,9	1 502	42,7
Espagne	22,1	757	36,0
Royaume-Uni	5,3	1 379	41,0
Pologne	7,5	410	45,5

Source : D'après EUROSTAT, 2017.

* en 2014.

DOCUMENT 3

Dépenses pour les politiques du marché du travail (en millions d'euros)

	2000	2010 ^(r)	2014
Services du marché du travail*	2 513	5 985	5 581
Mesures actives	14 660	14 858	14 136
Formation professionnelle	5 456	6 480	6 173
Incitations à l'emploi	2 135	1 307	864
Emploi protégé**	1 254	2 112	2 017
Création directe d'emploi	5 777	3 902	4 287
Aide à la création d'entreprises ⁽¹⁾	38	1 056	795
Soutiens	19 855	29 596	33 297
Maintien et soutien du revenu en cas de perte d'emploi	17 263	29 399	33 257
Préretraites	2592	198	40
Total	37 027	50 439	53 014
Dépenses totales (en % du PIB)	2,5	2,5	2,5

(r) Donnée révisée par rapport à l'édition précédente.

(1) Estimation : les montants des exonérations de cotisations sociales ne sont pas connus en totalité.

Source : D'après Tableaux de l'économie française, INSEE, 2017.

* Services du marché du travail : services et activités assurés par les services publics de l'emploi, ainsi que les services fournis par d'autres agences publiques ou d'autres organismes sous financement public, qui facilitent l'insertion des chômeurs et autres demandeurs d'emploi sur le marché du travail ou qui assistent les employeurs dans le recrutement et la sélection du personnel.

** Salariés qui bénéficient d'une protection particulière contre le licenciement (délégués syndicaux, délégués du personnel, etc.).

DOCUMENT 4

Dans aucun autre pays d'Europe, les politiques d'allègement du coût du travail ne sont aussi développées qu'en France. [...] Ces dispositifs renvoient à deux spécificités du coût du travail en comparaison internationale. D'une part, le salaire minimum est élevé. Parmi les 22 pays de l'Union européenne (UE) qui disposent d'un salaire minimum, la France se classe en cinquième position pour son niveau mensuel, derrière le Luxembourg, la Belgique, les Pays-Bas et l'Irlande. D'autre part, les prélèvements sociaux sont plus lourds. Selon Eurostat, avec un taux de prélèvement⁽¹⁾ (hors allègements généraux) de 45,6 % en 2013, la France est le troisième pays d'Europe pour le taux de prélèvement sur les bas salaires, derrière la Belgique et la Hongrie. Les cotisations sociales des employeurs constituent la majeure partie de ces prélèvements.

(1) Eurostat définit la pression fiscale sur le coût de la main-d'œuvre comme la somme de l'impôt sur le salaire brut et des cotisations de sécurité sociale à la charge du salarié et de l'employeur, exprimée en pourcentage du coût total de la main-d'œuvre.

Source : « Les politiques d'allègement du coût du travail », Yannick L'HORTY, *Cahiers français*, septembre-octobre 2016.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

- 1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.
- 2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.
- 3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :
 - en développant un raisonnement ;
 - en exploitant les documents du dossier ;
 - en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
 - en composant une introduction, un développement, une conclusion.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances

1. Comment l'externalisation peut-elle améliorer la compétitivité des entreprises ? (3 points)
2. Expliquez à l'aide d'un exemple, comment les pouvoirs publics luttent contre les discriminations. (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Vous présenterez le document, puis vous comparerez la structure des dépenses de consommation selon le niveau de vie.

Structure des dépenses par ménage selon le niveau de vie par décile en 2011 (en %)

	Ensemble	Décile 1	Décile 10
Dépense totale	100,0	100,0	100,0
Produits alimentaires et boissons non-alcoolisées	16,4	17,8	13,5
Boissons alcoolisées et tabac	3,0	3,7	2,4
Articles d'habillement et chaussures	5,0	6,0	5,1
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	15,7	20,6	11,8
<i>Dont : Loyers d'habitation (nets des aides au logement) pour la résidence principale</i>	<i>7,0</i>	<i>10,8</i>	<i>3,7</i>
Meubles, articles de ménage et entretien courant de la maison	5,9	4,2	8,3
Santé	1,8	1,8	1,7
Transports	17,4	13,7	18,3
Communications	3,3	4,6	2,4
Loisirs et culture	9,6	7,7	12,6
Enseignement	0,7	1,7	0,8
Restauration et hôtels	6,6	6,0	9,0
Biens et services divers	14,7	12,1	14,1

Champ : France métropolitaine.

Source : D'après INSEE, 2011.

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les conflits sociaux peuvent produire de la cohésion sociale.

DOCUMENT 1

Le mouvement américain des droits civiques n'a pas seulement simplement produit une vague de changements dans les politiques publiques, il a aussi lancé un processus de réévaluation identitaire dans la communauté noire. Après le boycottage des bus de Montgomery, Martin Luther King annonça avec force que les « nègres » de Montgomery n'étaient plus ceux de naguère : « À Montgomery, nous marchons désormais autrement. Nous portons la tête autrement. » Ce n'était que le premier pas d'un processus plus large, par lequel non seulement on revendiquera de nouvelles frontières entre Noirs et Blancs, mais aussi l'on créera une nouvelle identité afro-américaine, distincte des stéréotypes diffusés par les Blancs.

La conséquence à tirer était claire : le mouvement des droits civiques était plus qu'une campagne utilitaire visant à changer les règles de répartition des places assises dans les autobus, à imposer le droit de vote des Noirs ou à améliorer leur accès à l'éducation, c'était l'expression d'une nouvelle identité collective chez les Noirs du Sud.

Source : *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution*, Charles TILLY, Sidney TARROW, 2008.

DOCUMENT 2

Circonstances de l'adhésion syndicale à la CFDT* selon la période d'adhésion

	Avant 1971	1971-1980	1981-1990	1991-1995	Depuis 1996	Total	Moins de 35 ans
Lors de l'embauche	30,2 %	31,5 %	22,9 %	7,7 %	8,8 %	16,9 %	19,9 %
Conflit sur le lieu de travail	16,3 %	13,0 %	16,7 %	28,8 %	29,6 %	22,1 %	25,7 %
Problème personnel	-	1,9 %	10,4 %	9,6 %	9,6 %	7,7 %	7,5 %
Proposition d'un collègue	23,3 %	31,5 %	29,2 %	28,8 %	28,8 %	29,6 %	22,0 %
Réunion syndicale	4,7 %	3,7 %	4,2 %	5,8 %	3,2 %	3,6 %	3,7 %
Après élection du personnel	4,7 %	5,6 %	2,1 %	11,5 %	4,8 %	6,1 %	4,6 %

Source : D'après « Réseaux de sociabilité et adhésion syndicale. Le cas de la CFDT », Bruno DURIEZ, Frédéric SAWICKI, *Politix*, 2003

CFDT : Confédération française démocratique du travail.

DOCUMENT 3

Les modes d'action visent, certes, à instaurer un rapport de forces avec un adversaire, à manifester la détermination du groupe, à exprimer ses revendications et à affirmer son identité. Mais ils doivent aussi assurer le maintien du groupe en tant que tel et entretenir sa mobilisation. D'où l'importance, s'agissant de grèves reconductibles, dont la durée est incertaine, de ces activités parallèles, souvent à caractère ludique, qui permettent d'affirmer publiquement des revendications tout en offrant une occupation aux salariés désœuvrés. La « quiche-partie », débrayage destiné à protester contre le licenciement d'une vendeuse qui s'était rebellée contre l'habitude d'un cadre de qualifier les salariées de « quiches », est un bon exemple de ces actions visant à préserver la cohésion du groupe mobilisé en impliquant ses membres dans des activités d'autant plus joyeuses qu'elles tournent l'adversaire en dérision : « L'idée, c'était de distribuer des quiches, c'était un peu délire... De faire des quiches, tout le monde ramenait des quiches, on distribuait des quiches (...) devant la librairie » (Colette, vendeuse de la librairie, 28 ans). L'animation, notamment musicale, du lieu de grève visant à attirer la curiosité des passants est encore un autre moyen de favoriser les échanges entre public extérieur et grévistes et de créer ainsi une ambiance de solidarité réconfortante.

Source : « Mobilisations improbables et apprentissage d'un répertoire syndical », Annie COLLOVALD, Lilian MATHIEU, *Politix*, 2009.

ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE

Sciences sociales et politiques

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- *en construisant une argumentation ;*
- *en exploitant le ou les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET A

Ce sujet comporte un document.

Quelle est la contribution des organisations politiques au fonctionnement de la démocratie ?

DOCUMENT

Le rôle essentiel des partis politiques est de participer à l'animation de la vie politique. L'article 4 de la Constitution dispose : « Les partis et groupements politiques concourent à l'expression du suffrage ».

De manière plus précise, les partis remplissent deux fonctions :

- Ils sont les intermédiaires entre le peuple et le gouvernement : le parti élabore un programme présentant ses propositions qui, s'il remporte les élections, seront reprises dans le projet du gouvernement. Les partis de l'opposition peuvent proposer des solutions alternatives à la politique de la majorité en place et ainsi remplir une fonction "tribunicienne"⁽¹⁾ en traduisant le mécontentement de certains électeurs.

Cependant, on note depuis quelques années une certaine désillusion des citoyens envers les partis, qu'ils ne considèrent plus forcément comme leurs meilleurs représentants et intermédiaires. L'augmentation du taux d'abstention aux différentes élections traduit peut-être cette réalité.

- Les partis ont aussi une fonction de direction : ils ont pour objectif la conquête et l'exercice du pouvoir afin de mettre en œuvre la politique annoncée. Si dans les régimes pluralistes (où existent plusieurs partis) la conception traditionnelle est que le pouvoir exécutif est en charge de l'intérêt national indépendamment des partis, ceux-ci assurent bien la conduite de la politique nationale par l'intermédiaire de leurs représentants au gouvernement et dans la majorité parlementaire. Ils légitiment et stabilisent le régime démocratique, en le faisant fonctionner. animateurs du débat politique, ils contribuent aussi à structurer l'opinion publique. De plus, avec la tendance à la professionnalisation de la vie politique, les partis ont acquis un rôle de sélection des responsables appelés à gouverner.

Source : www.vie-publique.fr

(1) Fonction « tribunicienne » : relative au tribun, à l'orateur qui met son talent au service du peuple.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Sciences sociales et politiques

SUJET B

Ce sujet comporte deux documents.

Montrez que la participation politique aujourd'hui ne se réduit pas au vote.

DOCUMENT 1

Résultats globaux du second tour de l'élection du président de la République Française, 2017

	Nombre	Part en % des inscrits	Part en % des votants
Inscrits	47 568 693	100 %	-
Abstention	12 101 366	25,44 %	-
Votants	35 467 327	74,56 %	100%
Blancs	3 021 499	6,35 %	8,52 %
Nuls	1 064 225	2,24 %	3,00 %
Exprimés	31 381 603	65,97 %	88,48 %

Source : D'après Ministère de l'intérieur.

DOCUMENT 2

Nous assistons à un nouveau type de contestation dans le monde entier : du monde arabe aux capitales occidentales, de la Turquie au Brésil en passant par l'Ukraine, déferle une vague de mouvements d'occupation des places publiques. Ces mouvements sont caractérisés par les lieux, les espaces qu'ils occupent, notamment la place Tahrir au Caire, le parc Gezi à Istanbul, Wall Street à New York, Maïdan à Kiev. Malgré les différences des contextes politiques dans lesquels ils émergent, ces mouvements mettent en avant la place publique dans leur mode de contestation. Les contestataires manifestent leur présence publique par l'occupation des lieux, privilégient une résistance civique et non violente et inventent de nouvelles formes d'agir public. [...] Ils mobilisent le registre des émotions, comme la dignité et le respect. [...] L'absence de porte-parole et de leaders est un trait commun de ces mouvements publics. Ils s'inscrivent dans un lieu précis et un temps présent : ils sont dans la vie quotidienne pour faire une politique incarnée.

Source : « Démocratie de la place publique : l'anatomie du mouvement Gezi », Nilüfer GÖLE, *Socio*, 2014.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Économie approfondie

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte un document.

Montrez que les barrières à l'entrée peuvent avoir des origines diverses.

DOCUMENT

Les génériques, des copies légales et bon marché des médicaments de marque, sont commercialisés quand le médicament d'origine perd la protection de ses brevets, en général dix à quinze ans après sa mise sur le marché. Leurs prix sont inférieurs de 15 % à 90 % à ceux des médicaments de marque. Ils sont donc très encouragés par les autorités et les assureurs santé, qui s'appuient sur eux pour réduire les dépenses de santé, et en attendent d'énormes économies. Pour les labos, c'est une autre affaire : ils peuvent perdre jusqu'à 80 % des recettes d'un médicament en six mois.

Les ventes du [...], médicament vedette [du laboratoire X] contre le cholestérol, ont ainsi plongé en quelques années de 13 milliards de dollars à 450 millions. En dix ans, de 2005 à 2015, c'est près de 300 milliards de dollars que les extinctions des brevets des grands médicaments lancés dans les années 1990 ont coûté aux laboratoires. Mais cela les a fragilisés sans les abattre. Les « Big pharma » ou grands laboratoires ont continué ces dernières années à dégager de plantureux⁽¹⁾ bénéfices.

Les géants de la pharmacie recourent à tous les moyens pour contrer l'arrivée des génériques. Ils multiplient les brevets - jusqu'à 1 300 pour le même médicament ! - et enchaînent les attaques pour violation. Ils misent aussi sur des stratégies consistant à baisser le prix du médicament de marque (ou « princeps »), pour concurrencer le générique en capitalisant sur la marque⁽²⁾. [...]

Une autre technique, très appréciée des labos, malgré son risque judiciaire, est l'accord « paiement contre délai ». Le groupe pharmaceutique paie alors le génériqueur⁽³⁾ pour retarder la mise d'une copie sur le marché. En 2005, les autorités américaines ont identifié 142 accords, soit un gain de 98 milliards de dollars pour les labos.

Dans cette guerre contre les génériques, menée au détriment des organismes de sécurité sociale, des assureurs et des patients, certains labos entretiennent de façon diffuse la réticence envers les génériques. Ils pointent, par exemple, leur fabrication dans les pays émergents, un corollaire⁽⁴⁾, selon eux, de moindre qualité et sécurité.

Source : « Les médicaments génériques sont-ils l'ennemi des grands labos ? »,
Armelle BOHINEUST, *Le Figaro*, Novembre 2016.

(1) Plantureux : généreux.

(2) En capitalisant sur la marque : en s'appuyant sur la notoriété de la marque.

(3) Génériqueur : laboratoire fabriquant un médicament générique.

(4) Corollaire : ici, signe.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Économie approfondie

SUJET B

Ce sujet comporte un document.

Quel est l'impact de la dynamique démographique sur la croissance économique ?

DOCUMENT

Du point de vue démographique, la France et l'Allemagne sont donc dans des situations radicalement différentes. Alors que la France a pu conserver un taux de fécondité satisfaisant, pratiquement suffisant pour garantir la stabilité à long terme de la population, la dénatalité allemande va entraîner une baisse rapide et importante de la population et un vieillissement nettement plus prononcé qu'en France.

D'après les projections retenues par la Commission Européenne, l'Allemagne devrait perdre plus de 15 millions d'habitants d'ici 2060 et la France en gagner un peu moins de 9. Vers 2045, les deux pays devraient avoir des populations identiques (un peu moins de 73 millions d'habitants) et en 2060 la France compterait environ 7 millions d'habitants de plus que l'Allemagne (73 millions contre 66 millions).

Dans les deux pays les migrations contribuent à la croissance de la population mais de manière modérée. Les migrations nettes ont été faibles en Allemagne au cours de la période la plus récente [...]. Dans ce contexte, l'Allemagne ne semble pas disposer d'un réservoir important de main-d'œuvre externe alors qu'elle a peu de liens historiques avec les principales zones d'émigration.

L'inversion des poids démographiques semble donc inéluctable et elle s'accompagnera d'une divergence de l'âge moyen de la population, l'Allemagne étant nettement plus âgée que la France. En 2060, la part des plus de 65 ans atteindra presque le tiers de la population en Allemagne contre un peu moins de 27% en France. [...]

La démographie a également des conséquences sur les marchés du travail qui vont être soumis à des contraintes différentes. Entre 2000 et 2011, les populations actives française et allemande ont augmenté du même ordre de grandeur (+7,1% en Allemagne et +10,2% en France), mais alors qu'en Allemagne les deux tiers de cette hausse résulte de celle des taux d'activité, en France la démographie en explique 85%. Dans un avenir proche, l'Allemagne va buter sur la difficulté d'accroître davantage ses taux d'activité. [...]

Il en résultera que, comme pour la population, la hiérarchie des PIB français et allemand devrait s'inverser aux alentours de 2040.

Source : « France-Allemagne : le grand écart démographique », Gérard CORNILLAU, www.ofce.sciences-po.fr, Septembre 2012.